



MASTER HISTOIRE PARCOURS MÉMOIRES PATRIMOINES TERRITOIRES (MEPAT)

CARTE D'IDENTITÉ

- > Domaine : Sciences Humaines et Sociales
- > En formation initiale
- > [En formation continue](#)
- > Accessible en [Validation des Acquis \(VAE\)](#)
- > [120 crédits ECTS](#)
- > 4 semestres
- >  La Rochelle

CANDIDATER

<https://www.univ-larochelle.fr/formation/admission-inscription-et-scolarité/candidatures-et-inscriptions/candidater-universite-la-rochelle/>

CONTACT

Site Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines
1 parvis Fernand Braudel
17042 La Rochelle cedex 1
Téléphone : + 33 (0)5 46 45 68 00
Web :
Courriel : contact_seve@univ-lr.fr

OBJECTIFS

> Le mot du responsable

“ Le parcours MEPAT, M2 du master Histoire, propose une formation au patrimoine, conçu dans sa dimension anthropologique et historique, en lien avec les politiques de territoire et de construction des mémoires. Cette formation permet d'acquérir une expertise forte sur la gestion, la conservation et la valorisation des patrimoines et des territoires patrimoniaux. Elle propose une réflexion sur les usages du patrimoine, entre conservation/protection et exploitation. L'originalité de cette formation est de développer chez les étudiant-e-s une culture du travail collectif et collaboratif, ordonné autour d'un projet tutoré et d'une semaine intensive hors les murs. L'ambition de ce master est de proposer un parcours Recherche pour les étudiant-e-s qui souhaiteraient s'orienter vers un doctorat. Outre la possibilité de poursuivre dans le domaine de la recherche, le doctorat permettra d'accéder à des postes de cadres dans des grandes institutions patrimoniales nationales ou internationales grâce à la maîtrise de l'anglais. Le parcours d'excellence que trace cette formation, adossé à une Chaire UNESCO (à construire), permet aux étudiants de disposer d'une compétence solidement ancrée dans les politiques patrimoniales contemporaines, en résonance avec les besoins des acteurs patrimoniaux et culturels, locaux, nationaux et internationaux.



Laurence Tranoy

✓ ADMISSION

> Comment candidater ?

Le profil étudiant attendu sur cette formation nécessite la détention d'une licence disciplinaire dans le domaine historique.

Vous souhaitez [candidater en 1re année de Master](#)

📄 PROGRAMME

● obligatoire ■ à choix

> Semestre 1

> Histoire atlantique ●

- Histoire culturelle atlantique

Volume horaire
12h (12h cours magistraux)

2 crédits ECTS

Code de l'EC
240-1-21

- Histoire des politiques culturelles

Volume horaire
12h (12h cours magistraux)

2 crédits ECTS

Code de l'EC
240-1-22

- Histoire des structures patrimoniales

Volume horaire
12h (12h cours magistraux)

2 crédits ECTS

Code de l'EC
240-1-23

> Médiations de l'histoire ●

- Médiations culturelles

Volume horaire
12h (12h cours magistraux)

2 crédits ECTS

Code de l'EC
240-1-31

- Médiations patrimoniales

Volume horaire
12h (12h cours magistraux)

2 crédits ECTS

Code de l'EC
240-1-32

- Médiations visuelles

Volume horaire
12h (12h cours magistraux)

2 crédits ECTS

Code de l'EC
240-1-33

> Mineure : Valorisations de l'Histoire et du Patrimoine ●

- Recherche : Archivistique et bibliographie

Volume horaire
19h 30min (10h 30min travaux dirigés - 9h travail en accompagnement)
3 crédits ECTS
Code de l'EC
240-1-72

- Spécialité : patrimoine et culture

Volume horaire
19h 30min (10h 30min cours magistraux - 9h travail en accompagnement)
3 crédits ECTS
Code de l'EC
240-1-71

> Recherche 1 ●

- Mémoire : méthodologie

Volume horaire
12h (12h cours magistraux)
2 crédits ECTS
Code de l'EC
240-1-13

- Méthode et pratique de l'enquête

Volume horaire
12h (12h cours magistraux)
2 crédits ECTS
Code de l'EC
240-1-12

- Méthodologie de l'histoire orale

Volume horaire
12h (12h cours magistraux)
2 crédits ECTS
Code de l'EC
240-1-11

> Unités transversales ●

- Elaboration du mémoire

3 crédits ECTS
Code de l'EC
240-1-02

- Langue vivante étrangère : Anglais

Volume horaire
18h (18h travaux dirigés)
3 crédits ECTS
Code de l'EC
240-1-01

> Semestre 2

> Histoire du littoral ●

- Histoire de l'Ouest atlantique

Volume horaire
12h (12h cours magistraux)
2 crédits ECTS
Code de l'EC
240-2-21

- Histoire environnementale littoral et mer

Volume horaire
12h (12h cours magistraux)
2 crédits ECTS
Code de l'EC
240-2-23

- Patrimoines littoraux et maritimes

Volume horaire
12h (12h cours magistraux)
2 crédits ECTS
Code de l'EC
240-2-22

> Médiations de l'histoire 2 ●

- Les entreprises culturelles

Volume horaire
15h (15h cours magistraux)
3 crédits ECTS
Code de l'EC
240-2-31

- Les entreprises du patrimoine

Volume horaire
15h (15h cours magistraux)
3 crédits ECTS
Code de l'EC
240-2-32

> Mineure : Valorisations de l'Histoire et du patrimoine ●

- Recherche : Outils de valorisation numériques

Volume horaire
19h 30min (10h 30min travaux dirigés - 9h travail en accompagnement)
3 crédits ECTS
Code de l'EC
240-2-72

- Spécialité : patrimoine et culture

Volume horaire
19h 30min (10h 30min travaux dirigés - 9h travail en accompagnement)
3 crédits ECTS
Code de l'EC
240-2-71

> Module complémentaire - Master semestre 2 ■

- Projet Rescue Jean Monnet

Volume horaire
40h (40h travaux dirigés)
7 crédits ECTS
Code de l'EC
000-0-01

> Recherche 2 ●

- Développement local par la recherche

Volume horaire 12h (12h cours magistraux)
2 crédits ECTS
Code de l'EC 240-2-13

- Mémoire : recherche et interdisciplinarité

Volume horaire 12h (12h cours magistraux)
2 crédits ECTS
Code de l'EC 240-2-11

- Recherche et patrimoine

Volume horaire 12h (12h cours magistraux)
2 crédits ECTS
Code de l'EC 240-2-12

> Unités transversales ●

- Langue vivante étrangère : anglais

Volume horaire 12h (12h travaux dirigés)
2 crédits ECTS
Code de l'EC 240-2-01

- Soutenance mémoire

2 crédits ECTS
Code de l'EC 240-2-02

- Stage (4 semaines)

2 crédits ECTS
Code de l'EC 240-2-03-STAG

> Semestre 3

> Majeure 1 ●

- Du patrimoine à la diversité culturelle

Volume horaire 15h (7h 30min cours magistraux - 7h 30min travaux dirigés)
2 crédits ECTS
Code de l'EC 242-3-13

- Genèse de la notion de patrimoine

Volume horaire 15h (7h 30min cours magistraux - 7h 30min travaux dirigés)
2 crédits ECTS
Code de l'EC 242-3-11

- Patrimoines contestés et revendiqués

Volume horaire
15h (7h 30min cours magistraux - 7h 30min travaux dirigés)
2 crédits ECTS
Code de l'EC
242-3-12

> Majeure 2 ●

- Gestion durable des territoires

Volume horaire
15h (7h 30min cours magistraux - 7h 30min travaux dirigés)
2 crédits ECTS
Code de l'EC
242-3-23

- L'invention du territoire

Volume horaire
15h (7h 30min cours magistraux - 7h 30min travaux dirigés)
2 crédits ECTS
Code de l'EC
242-3-21

- Paysages et identités

Volume horaire
15h (7h 30min cours magistraux - 7h 30min travaux dirigés)
2 crédits ECTS
Code de l'EC
242-3-22

> Majeure 3 ●

- Médiations mémorielles

Volume horaire
15h (7h 30min cours magistraux - 7h 30min travaux dirigés)
2 crédits ECTS
Code de l'EC
242-3-33

- Politiques et anthropologie de la mémoire

Volume horaire
15h (7h 30min cours magistraux - 7h 30min travaux dirigés)
2 crédits ECTS
Code de l'EC
242-3-31

- Représentations de la mémoire et des lieux

Volume horaire
15h (7h 30min cours magistraux - 7h 30min travaux dirigés)
2 crédits ECTS
Code de l'EC
242-3-32

> Mineure : Inventaire et collecte du patrimoine (MEPAT) ●

- Archiver et conserver la mémoire

Volume horaire
15h (7h 30min cours magistraux - 7h 30min travaux dirigés)
2 crédits ECTS
Code de l'EC
242-3-72

- Documenter : méthodologie de l'inventaire

Volume horaire 15h (7h 30min cours magistraux - 7h 30min travaux dirigés)
2 crédits ECTS
Code de l'EC 242-3-71

- Soutenance Mémoire recherche

2 crédits ECTS
Code de l'EC 242-3-74

- Territorialiser patrimoines et mémoires

Volume horaire 15h (7h 30min cours magistraux - 7h 30min travaux dirigés)
2 crédits ECTS
Code de l'EC 242-3-73

> Unités transversales ●

- Langue vivante étrangère : Anglais

Volume horaire 18h (18h travaux dirigés)
2 crédits ECTS
Code de l'EC 240-3-01

- Projet tutoré

Volume horaire 42h (42h travail en accompagnement)
4 crédits ECTS
Code de l'EC 242-3-02

> Semestre 4

> Majeure 1 ●

- Les institutions patrimoniales dans les territoires

Volume horaire 15h (7h 30min cours magistraux - 7h 30min travaux dirigés)
2 crédits ECTS
Code de l'EC 242-4-11

- Outils d'une approche intégrée des patrimoines

Volume horaire 7h 30min (7h 30min cours magistraux)
1 crédit ECTS
Code de l'EC 242-4-12

> Majeure 2 ●

- Droit des collectivités territoriales

Volume horaire 7h 30min (7h 30min cours magistraux)
1 crédit ECTS
Code de l'EC 242-4-22

- Droit du patrimoine naturel et culturel

Volume horaire
7h 30min (7h 30min cours magistraux)
1 crédit ECTS
Code de l'EC
242-4-21

- Labellisation des territoires

Volume horaire
7h 30min (7h 30min cours magistraux)
1 crédit ECTS
Code de l'EC
242-4-23

> Majeure 3 ●

- Séminaire thématique

Volume horaire
87h (42h travaux dirigés - 45h travail en accompagnement)
6 crédits ECTS
Code de l'EC
242-4-31

> Mineure : Inventaire et collecte du patrimoine (MEPAT) ●

- Labellisation internationale des territoires

Volume horaire
15h (7h 30min cours magistraux - 7h 30min travaux dirigés)
2 crédits ECTS
Code de l'EC
242-4-72

- Méthodologie de l'action patrimoniale locale

Volume horaire
15h (7h 30min cours magistraux - 7h 30min travaux dirigés)
2 crédits ECTS
Code de l'EC
242-4-71

- Partenariats extra-européens

Volume horaire
15h (7h 30min cours magistraux - 7h 30min travaux dirigés)
2 crédits ECTS
Code de l'EC
242-4-73

> Unités transversales ●

- Langue vivante étrangère : Anglais

Volume horaire
12h (12h travaux dirigés)
2 crédits ECTS
Code de l'EC
240-4-01

- Stage (12 semaines)

10 crédits ECTS
Code de l'EC
242-4-02-STAG



INTERNATIONAL

VOUS POURREZ EFFECTUER UN STAGE À L'ÉTRANGER OU UN SÉJOUR D'ÉTUDES DANS LE CADRE DE PARTENARIATS D'ÉCHANGE :

- LE PROGRAMME ERASMUS+ POUR LES PAYS DE L'UNION EUROPÉENNE
- LES CONVENTIONS INTERNATIONALES DE COOPÉRATION DE LA ROCHELLE UNIVERSITÉ AVEC DES UNIVERSITÉS ÉTRANGÈRES DANS D'AUTRES PARTIES DU MONDE

EN SAVOIR PLUS : [HTTPS://WWW.UNIV-LAROCHELLE.FR/INTERNATIONAL/DEPART-INTERNATIONAL](https://www.univ-larochelle.fr/international/depart-international)

ET APRÈS

> Poursuite d'études

Ce master permet d'accéder aux concours de la fonction publique, tels : « Attaché.e de conservation ». Il met les étudiants au contact des réseaux qui ouvrent sur des employeurs tels : Les Grands sites de France, Le Conservatoire du Littoral, les Parcs naturels, les ensembles et monuments historiques gérés par le Centre des Monuments Nationaux (plus de 100 sur le territoire), le réseau des musées de France (plus de 1300 sur le territoire national), la fédération des écomusées et musées de société, les domaines nationaux patrimoniaux, le réseau des Villes et Pays d'art et d'histoire.

Sans être exhaustive, cette liste présente les principales structures auprès desquelles les titulaires du master pourront démontrer les compétences acquises dans les domaines du diagnostic patrimonial et de territoire, d'écriture, de mise en œuvre et de pilotage d'un projet de territoire et de mise en valeur d'espaces patrimoniaux, de conduite d'une démarche interdisciplinaire pour fonder une politique. Ces compétences leur permettront d'être recrutés dans le cadre national mais également à l'étranger ou auprès d'entités de gestion de sites UNESCO du patrimoine mondial.

Informations présentées sous réserve de modifications

fichier généré le 22 avril 2022 14h21min